

Fédération Française de Tennis de Table

Ligue du Centre

Assemblée générale du 11 septembre 2010

RAPPORT des Commissaires Vérificateurs

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous rendre compte du résultat de notre contrôle, pour l'exercice 2009/ 2010, arrêté à la date du 30 juin 2010, qui fait apparaître un solde positif de 3160,16 euros (se référer aux documents transmis par la Ligue).

Avant tout, nous tenons à saluer le travail de notre trésorier Adrien Dodu et celui des secrétaires de la Ligue.

Dans le cadre de notre mission, et en application des règles de diligence normale, nous avons procédé à un examen général des écritures, et des sondages ont été effectués sur divers points particuliers.

Comme il est d'usage, toutes les pièces et documents ont été mis à notre disposition, et nous avons pu constater la parfaite tenue de la comptabilité.

En conclusion, les comptes qui vous sont présentés et qui ont fait l'objet de commentaires, nous sont apparus sincères et véritables et nous certifions qu'ils expriment correctement la situation de la Ligue du Centre à la date du 30 juin 2010.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de l'exercice 2009/ 2010.

Fait à Olivet le 25 Août 2010

Gérard MORICE



Michel GODARD

